

Les épreuves écrites du concours d'entrée comportent deux écrits :

I – Écrit de culture musicale (sujet p. 2)

II – Écrit de culture générale (sujet p.3)

Ces travaux sont à faire chez vous ; il vous est donc loisible de mener les recherches qui vous seront nécessaires pour leur réalisation.

Précisions sur la réalisation des écrits

a) Présentation

Nous vous demandons de respecter quelques consignes précises de présentation :

- En haut, à gauche de la 1ère page : NOM Prénom
Discipline, domaine et option (instrument) ;
- Inclure la pagination en bas de chaque page ;
- Utiliser la police Times, taille 11, interligne 1,5.

b) Dépôt

Les deux écrits sont à déposer en support numérique sur notre portail des études¹ avant le :

Dimanche 23 août 2020 à 23H59

Ils doivent être sauvegardés en format PDF avec vos noms et prénoms enregistrés ainsi :

DUPONTJean-CultMus.pdf

DUPONTJean-CultGen.pdf

c) Obligations

Ces travaux écrits font partie intégrante des épreuves d'admission.

L'absence de remise de ces travaux entraînera donc une exclusion définitive des épreuves d'admission.

¹ Vous recevrez des identifiants personnels par mail à la suite de votre inscription en ligne

I - Écrit de culture musicale

Vous avez à réaliser un travail d'analyse spécifique à votre domaine musical² en deux parties :

Partie 1 : À propos du domaine musical correspondant au diplôme demandé :

Réaliser un travail d'analyse détaillée au départ de **l'une** des trois entrées suivantes :

- A.** Analyse d'une pièce/morceau caractéristique de votre domaine musical.
- ou **B.** Comparaison de deux pièces/morceaux différents, caractéristiques de votre domaine musical.
- ou **C.** Comparaison de trois interprétations/versions significativement différentes d'une pièce/morceau caractéristique de votre domaine musical.

- Vous devez replacer le plus précisément possible chaque pièce/morceau analysé dans son « contexte » : culturel, historique, géographique, instrumental, musicologique, politique, sociologique, esthétique, technique, etc.³
- Vous devez joindre en annexe les documents sur lesquels porte votre analyse, que ce soit sous forme d'extraits sonores (liens internet ou fichiers mp3 joints au document écrit) et/ou de partitions si vous en utilisez.
- Si vous vous appuyez sur des sources documentaires pour votre travail, veuillez citer les références à la fin de votre écrit (article, livre, page internet, rapport, mémoire, etc.).

Partie 2 : À propos d'une de vos pratiques musicales à l'intérieur de ce domaine :

a. Description

Présenter brièvement cette pratique qui vous est propre.

Décrire précisément trois procédures musicales spécifiques à cette pratique. (Ou autrement dit : comment vous faites pour apprendre, jouer, répéter, inventer, choisir une interprétation, un répertoire, relever, arranger, vous accorder, démarcher, improviser, enregistrer, lire, etc.⁴)

Ces procédures sont-elles transférables dans d'autres domaines musicaux ? Développez.

b. Contextualisation

En quoi cette pratique s'inscrit-elle dans une pratique actuelle de la musique ?

Dans quelle(s) tradition(s)/histoire(s) musicale(s) cette pratique s'inscrit-elle selon vous ? Développez.

L'ensemble du dossier ne doit pas dépasser 10 pages, hors annexes.

Remarques :

1. Le « domaine musical » est celui de votre inscription au Cefedem, pour lequel vous présentez l'examen d'entrée : **Classique à contemporain** ou **Musique ancienne** ou **Jazz** ou **Musiques actuelles amplifiées** ou **Musiques traditionnelles**.

2. Pour les candidats des disciplines **Formation musicale**, **Accompagnement** ou **Direction d'ensembles**, choisissez le domaine dont vous êtes le plus proche.

3. Si vous candidatez pour deux diplômes d'État, vous devez réaliser un écrit de culture musicale par domaine musical choisi. (Exemple : un écrit pour le *Jazz* et un écrit pour les *Musiques actuelles amplifiées* si vous vous présentez dans les deux domaines). Si votre deuxième DE concerne la FM, l'accompagnement ou la direction d'ensemble, vous n'avez pas de deuxième écrit à réaliser.

² À travers cet écrit, les enseignants chercheront à repérer vos capacités à écouter, analyser, se questionner, comparer, rédiger, etc. dans votre champ esthétique.

³ Liste donnée à titre d'exemple ; elle n'est pas exhaustive et n'impose pas les points à préciser à tout prix.

⁴ Idem.

II - Écrit de culture générale

Vous devez réaliser un dossier documentaire sur une question **d'enseignement** (en musique et/ou en général) qui vous intéresse.

Vous devez choisir vous-même le thème sur lequel vous souhaitez faire porter votre réflexion à travers ce dossier.

Vous devrez :

a) **Exposer la question** (ou le sujet, le thème,...) que vous avez retenue comme intéressante, et les raisons qui ont motivé votre choix (2 pages).

(rajouter quelques exemples si vous le souhaitez)

b) Fournir une **documentation** constituée de 3 à 5 extraits de publications à « verser au dossier » de votre question, soit parce que ces extraits vous semblent utiles pour mieux cerner ou exposer votre question, soit parce que ces extraits vous semblent en rapport direct ou indirect avec votre question.

Chaque extrait doit être précédé de 4 ou 5 lignes que vous aurez rédigées où vous évoquerez la ou les raisons qui vous ont incité à le choisir (7 pages maximum).

c) Terminer sur une brève **rédaction de quelques pistes** que vous aimeriez explorer pour approfondir votre réflexion sur cette question (1 page maximum).

Vous trouverez ci-dessous quelques sites internet qui peuvent vous aider à constituer votre dossier si vous le souhaitez :

<http://www.cafepedagogique.net/Pages/Accueil.aspx>

<http://www.cahiers-pedagogiques.com>

<http://www.meirieu.com/>

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/textes.html

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/>

<http://eduveille.hypotheses.org/>

<http://www.cefedem-aura.org/>

<http://collectifrpm.org/>

(si un lien ne fonctionne pas en cliquant, tapez l'adresse directement dans votre navigateur)